

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 26 septembre 2023

Service du greffe
Commission sur l'eau, l'environnement,
le développement durable et les grands parcs
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

**Objet : Recommandations de la Direction régionale de santé publique de Montréal
Consultation publique sur l'avenir de l'eau de Montréal**

Madame, Monsieur,

La Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal tient cet automne une consultation publique sur l'avenir de l'eau afin d'orienter la prochaine stratégie de l'eau de Montréal.

Dans le cadre de cette consultation publique, la Direction régionale de santé publique de Montréal (DRSP) souhaite apporter ses recommandations sur différents enjeux de l'eau touchant la qualité de l'eau potable, la protection des sources d'eau, l'accès à l'eau de baignade ainsi que l'adaptation et la résilience aux changements climatiques.

Qualité de l'eau potable et protection des sources d'eau

Le document soumis pour consultation aborde déjà certains enjeux liés à la qualité de l'eau potable ainsi que de la protection des sources d'eau. Néanmoins, nous souhaiterions porter à votre attention certains éléments qui nous apparaissent comme essentiels dans ces domaines, mais sont absents ou traités de manière très sommaire dans le document de consultation.

... 2

Plomb dans l'eau potable

Le plomb est un contaminant sans seuil (*pas de niveau d'exposition sans effets possibles sur la santé*) qui peut entraîner divers effets néfastes sur les systèmes nerveux et cardiovasculaire, les reins et les systèmes gastro-intestinal et reproducteur. Ces effets varient selon le niveau et la durée d'exposition. Les nourrissons, les enfants âgés de moins de six ans ainsi que les femmes enceintes et leurs fœtus sont considérés comme les groupes les plus vulnérables aux effets du plomb sur la santé.

Dans le cadre de la révision du plan d'action d'élimination des entrées de service en plomb (ESP) de la Ville de Montréal en 2019, la Ville a consulté la DRSP afin d'obtenir ses recommandations quant aux risques à la santé, associés au plomb dans l'eau potable sur le territoire de l'île de Montréal. Un [avis](#) avait par la suite été produit par la DRSP afin de caractériser le risque et de recommander des stratégies pour contrôler le risque à la santé de la population.

Suite aux recommandations de la DRSP en 2019, la Ville s'est engagée à :

- Procéder au dépistage des ESP et à leurs remplacements complets (nouvel échéancier pour 2032);
- Fournir, au moment du dépistage, des mesures de mitigation temporaires aux résidents concernés (dispositifs de filtration : pichets et filtres certifiés pour réduire les concentrations de plomb dans l'eau potable)
- Informer la population de la présence d'ESP sur son territoire et sur l'avancement de son plan d'intervention.

Dans le cadre de cette consultation publique, la DRSP recommande à la Ville de Montréal de maintenir ses engagements à l'égard du plan d'action sur le plomb dans l'eau potable qui consiste notamment à :

- Maintenir les investissements nécessaires au dépistage et au remplacement des ESP (respect des échéanciers) en tant que mesures de protection de la santé de la population à long-terme;
- Offrir des mesures de protection temporaires pour les citoyens concernés jusqu'au remplacement complet de leurs ESP, afin de réduire les barrières financières à l'application de ces mesures volontaires, dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé. De telles mesures seraient particulièrement pertinentes pour les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants, mais permettraient également de réduire le risque pour le reste de la population;
- Agir avec transparence, en informant la population de la présence d'ESP sur le territoire et sur l'avancement de son plan d'intervention.

Déversement d'hydrocarbures pétroliers aux prises d'eau potable de l'île de Montréal

Le risque de déversement d'hydrocarbures pétroliers pouvant affecter les prises d'eau potable est bien réel pour la région de Montréal. Dans le contexte où Montréal ne dispose pas d'une source alternative d'eau potable pour approvisionner en eau les résidents de l'île de Montréal, il importe de bien se préparer à l'éventualité d'un événement majeur (p. ex. bris d'un pipeline). Un tel scénario serait évidemment catastrophique pour la population et les établissements de soins de santé de notre territoire.

Dans l'objectif d'une meilleure préparation aux urgences majeures, la DRSP recommande à la Ville de Montréal de :

- Prioriser cet enjeu dans la gestion des risques et la réponse aux urgences majeures afin d'être bien outillé et préparé dans l'éventualité où un événement d'envergure impliquant un déversement d'hydrocarbures pétroliers aux prises d'eau potable de l'île de Montréal surviendrait.

Contaminants émergents

La présence de contaminants émergents dans l'eau potable est un enjeu de plus en plus important à considérer afin d'assurer la consommation d'une eau potable de qualité pour tous les résidents de l'île de Montréal. Plusieurs substances, dont les microplastiques et les substances per et polyfluoroalkylées (PFAS), se retrouvent dans l'eau potable, sans aucune obligation légale pour les responsables des réseaux municipaux de mesurer ce type de contaminants. Il est donc difficile d'avoir un portrait détaillé des concentrations mesurées dans l'eau potable. Comme certains de ces contaminants peuvent avoir des effets sur la santé, il importe donc de connaître leurs concentrations dans l'eau afin de mieux évaluer le risque à la santé.

Dans ce contexte, la DRSP recommande à la Ville de Montréal de :

- S'assurer de mettre en place un suivi de la qualité de l'eau potable pour les contaminants émergents (p. ex. microplastiques, PFAS) afin d'obtenir un portrait de la situation.

Qualité des rejets d'eaux usées dans le fleuve et des cours d'eau de Montréal

Accès à l'eau de baignade

Montréal étant une île, l'importance de redonner l'accès à l'eau à la population pour se baigner de manière sécuritaire fait partie de plus en plus de la volonté de la Ville de Montréal. Plusieurs projets, au cours des dernières années, ont été ou sont toujours en cours d'étude. Le volet santé et sécurité doit faire partie des éléments essentiels à prendre en considération lors de projets de développement. La DRSP a d'ailleurs été interpellée à quelques reprises afin d'évaluer les risques à la santé et de s'assurer de protéger la santé de la population

Lors d'un projet de développement d'un site donnant accès à l'eau pour la baignade, la DRSP recommande à la Ville de Montréal de :

- Consulter la DRSP quant à l'évaluation des risques à la santé en rapport avec le projet (sols et sédiments contaminés, qualité de l'eau en rive et autres éléments pouvant concerner la santé publique). Pour s'assurer de la qualité de l'eau de baignade, il faut entre autres:
 - S'assurer de maintenir le suivi de la qualité de l'eau autour de l'île de Montréal;
 - Maintenir le programme de dépistage des raccordements inversés (incluant leur correction);
 - Mettre en place des infrastructures vertes et grises afin de limiter le nombre de surverses d'eaux usées au fleuve.

Adaptation et résilience aux changements climatiques de la population montréalaise

Gestion des eaux pluviales

Selon le [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) (GIEC), les changements climatiques ont augmenté la probabilité et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les pluies abondantes. La fréquence des épisodes de fortes précipitations devrait augmenter dans le monde, avec pour conséquence l'augmentation des inondations d'origine pluviale.

À Montréal, d'ici 2050, les précipitations moyennes devraient augmenter de 12% tandis que le nombre de jours de précipitations de plus de 20 mm augmenterait de 20%. La fréquence des inondations risque de doubler sur l'agglomération. De ce fait, il devient primordial d'accroître la résilience des infrastructures et de la population face à ce risque en repensant notre gestion des eaux pluviales. Il est possible de combiner plusieurs solutions telles que le rehaussement de la chaussée, la création de bassins de rétention et de parcs résilients.

La DRSP recommande à la Ville de Montréal de :

- Se doter d'une meilleure capacité de gestion des eaux pluviales entre autres par l'implantation du principe de ville éponge par des solutions fondées sur la nature (parcs résilients, jardin de pluie, etc.), la déminéralisation, l'adaptation et l'entretien des infrastructures existantes pour réduire le nombre et la fréquence des inondations dans les bâtiments et les infrastructures, et de réduire du même coup les rejets d'eaux usées au fleuve;
- S'assurer que la mise en place des mesures d'adaptation soit réalisée dans les secteurs les plus vulnérables aux inondations d'origine pluviale et ne contribue pas à accentuer les inégalités au sein de la population.

Accès à l'eau pour les populations vulnérables

Étant donné que les changements climatiques entraîneront une augmentation des canicules, tant en fréquences qu'en durée, l'accès à l'eau sur l'espace public est un enjeu qui devrait transparaître dans la stratégie montréalaise de l'eau. Une attention particulière devrait être accordée dans cette réflexion aux populations vulnérables qui n'ont pas d'autres alternatives d'approvisionnement (p. Ex. itinérance, santé mentale, toxicomanie, etc.). Bien que la distribution d'eau embouteillée peut s'avérer nécessaire dans certaines conditions, une stratégie pérenne devrait être envisagée pour ces populations.

La DRSP recommande à la Ville de Montréal d' :

- Accentuer ses actions dans ces domaines afin d'assurer la santé et la sécurité de ses citoyens et ainsi réduire les inégalités sociales de santé. La DRSP souhaite par ailleurs profiter de cette occasion pour rappeler l'importance de cette ressource vitale qui doit demeurer accessible pour tous, avec une attention portée vers les populations les plus vulnérables.

En conclusion, la qualité de l'eau, aussi bien pour la consommation que pour la baignade, ainsi que la gestion adéquate des eaux pluviales sont des enjeux majeurs de santé publique. Elle invite également la Ville à considérer les besoins des populations vulnérables dans sa réflexion globale entourant la nouvelle stratégie montréalaise de l'eau.

En plus de poursuivre sa collaboration avec la Ville de Montréal dans les dossiers concernant l'eau, la DRSP est prête à participer à la nouvelle stratégie montréalaise de l'eau afin d'y apporter son expertise pour assurer la protection de la santé de la population.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La directrice régionale de santé publique,



Mylène Drouin, M.D., FRCP

c. c. : M^{me} Anne Pelletier, cheffe du service Santé environnementale et parcours de vie en milieux urbains (SEPVMU), Secteur Environnements urbains et santé des populations (EUSP) DRSP-CCSMTL
D^{re} Sidonie Pénicaud, responsable médical, service Santé environnementale et parcours de vie en milieux urbains (SEPVMU), Secteur Environnements urbains et santé des populations (EUSP) DRSP-CCSMTL